

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 OCTOBRE 2015 à 20 H 00

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le lundi 26 octobre 2015 à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Yves RIMOUX, Maire.

Présents : Messieurs Yves RIMOUX, Jean-Paul BOURLIERE, Madame Evelyne RICARD, Messieurs Pierre MOUTET, Laurent GITENET Madame Catherine BIGAY, Monsieur Fabrice PETELET, Madame Stéphanie ROBERT, Monsieur Rémy ARQUILLERE, Mesdames Corinne THIVANT, Fabienne MEANT, Messieurs Laurent VILLANO et Didier RICARD.

Absentes excusées : Madame Patricia GOUTORBE donne pouvoir à Monsieur Yves RIMOUX
Madame Christine DURAND donne pouvoir à Madame Evelyne RICARD

Madame Evelyne RICARD a été désignée secrétaire de séance.

=+=+=+=+=+=+=+=+=

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

*** Local commercial**

Les travaux se poursuivent, malgré un peu de retard. Malgré tout, les finitions sont en cours : le lambris pour le soubassement est posé à 80%, le bar a été mis en place. Pour la partie extérieure, le béton désactivé a été réalisé. Léger retard pour le brise-soleil extérieur et l'enseigne.

Un point sera fait pour l'aménagement intérieur avec M. ARLOT, le 27 octobre (rayonnage tabacs, meubles, meuble snack) et l'extérieur (plaque licence IV, carotte...)

Monsieur ARLOT était présent à la dernière réunion de chantier. Madame ARLOT était absente car en formation tabacs, débit de boissons, et hygiène, à PARIS.

Le deuxième test d'étanchéité à l'air est prévu le jeudi 29 octobre.

L'ouverture peut être prévue fin novembre – début décembre.

Il reste à finaliser le bail commercial. Rendez-vous a été pris chez Maître MASQUIDA-PONS le mercredi 18 novembre.

Monsieur le Maire propose de fixer le loyer à 450,00 € par mois, ce qui permettrait d'amortir les frais engagés sur 30 ans.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire un emprunt pour les travaux de rénovation et d'extension d'une ancienne grange pour la création d'un local multi services. Il présente l'offre reçue par la Caisse des Dépôts et consignations :

Montant : 220.000,00 €

Durée de la phase d'amortissement : 20 ans

Périodicité des échéances : trimestrielles

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,75 %

Révisabilité du taux d'intérêt à échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Echéances constantes

Typologie Gissler : 1A

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Décide de réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et aux conditions de cet établissement, un emprunt de la somme de 220.000,00 € destiné à financer les travaux de rénovation et d'extension d'une ancienne grange pour la création d'un local multi services et dont le remboursement s'effectuera sur 20 ans en 80 échéances trimestrielles constantes. Ce prêt portera intérêt au taux de 1,50 %.
- 2) Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat relatif au présent emprunt.

* Rue du Château

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental a accordé une subvention d'investissement de 15.000,00 € au titre des amendes de polices, pour la mise en sécurité des cheminements piétonniers sur la rue du Château.

* Aménagement Abords du Cimetière, Entrée Est

La fin des travaux devait déclencher les travaux d'enrobé par le Conseil Départemental de la Loire. Mi-septembre, alors que les travaux sont en cours, leurs services informe la mairie qu'il n'y a plus de crédit sur la ligne budgétaire pourtant prévue. Après de nombreux échanges, Monsieur SEIGNOL informe le Maire qu'il est en attente d'un bilan financier, et que s'il reste des crédits, les travaux pourront se faire d'ici la fin de l'année. Monsieur le Maire ne cache pas aux membres du Conseil que Monsieur SEIGNOL n'a pas donné l'impression d'être très optimiste. D'autres communes sont dans le même cas.

Monsieur le Maire craint que le retard pris par le Conseil Départemental soit préjudiciable pour la qualité des travaux réalisés par la société EUROVIA (déneigement ?).

Après l'enrobé, il faudra encore réaliser les résines et le plateau surélevé. Nous prenons également du retard sur les demandes de versement de subventions.

La rampe d'accès à l'intérieur du cimetière a été réalisée et la reprise du mur se fera après la Toussaint.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'avenant n°1 de l'entreprise EUROVIA, concernant les travaux d'aménagement des abords du cimetière, représentant un coût supplémentaire de 6.240,00 € HT, correspondant aux travaux supplémentaires pour la rampe d'accès au cimetière et la reprise du mur du cimetière.

Montant du marché initial	62.129,00 €
Avenant n°1	+ 6.240,00 €
Montant du nouveau marché	68.369,00 €

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) donne son accord à l'unanimité ;
- 2) autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 de l'entreprise EUROVIA.

* COCA

Le COCA de CHANGY a été validé par les élus du Département de la Loire lors de la commission permanente du 12 octobre 2015. L'enveloppe maximale de participation financière a été estimée à 534.112,00 € pour les projets suivants :

- le nouveau groupe scolaire
- le réaménagement du secrétariat et d'une partie du rez-de-chaussée de la Mairie
- le traitement des abords de l'église
- la réfection de la Madone
- la réfection du parking de la Mairie
- les travaux de façades de l'église

Le premier versement ne pourra pas intervenir avant octobre 2016.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'aménagement du bourg restant (Carrefour central et séquence Sud) ont fait l'objet d'une demande de subvention au titre du 1% paysage et développement. La commune a obtenu la somme de 100.500 € correspondant aux surcoûts qualitatifs).

* Groupe scolaire

Les plantations ont été faites aux abords du groupe scolaire, par l'entreprise P.J.A.

* Très Haut débit

La fibre aurait dû être déroulée début octobre, mais nous n'avons pas de nouvelles de l'entreprise CEGELEC, en charge du chantier.

* Coupures EDF

Monsieur VASSELON (SIEL) et Monsieur MATTHIEU (ERDF) ont rendez-vous en mairie le 2 décembre à 9h00, pour faire le point sur les micro-coupures, de nouveau assez fréquentes. Une nouvelle réunion publique devrait avoir lieu courant janvier, comme promis.

ERDF réalisera la fin de l'enfouissement du réseau au premier semestre 2016.

CONVENTION ADS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'une délibération avait été prise par le Conseil Municipal afin de confier au service instructeur de la Mairie de Renaison les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Or, la commune de Changy délivrait ses arrêtés au nom de l'Etat, et non au nom de la commune, conformément à l'arrêté d'approbation de la carte communale.

Aussi, la DDT est dans l'obligation d'instruire nos demandes d'autorisation d'urbanisme.

Avant d'annuler la convention avec la Mairie de Renaison, Monsieur le Maire dit qu'il se rapprochera des services de la DDT.

ECOLE : PROPOSITION DE LOCATION D'UN COPIEUR

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le remplacement du copieur de l'école afin de l'intégrer dans le nouveau réseau informatique de l'école. Il présente la proposition de la société IMAGE

LASER COULEUR : Location d'un photocopieur N&B, imprimante, scanner couleur RICOH MP 2501SP, pour un montant de 40 € HT par mois. Le coût copie s'élève à 0,006 €. La livraison, l'installation, les paramétrages et la formation sont offerts + avoir de 480 € sur copie.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Accepte la proposition de la société IMAGE LASER COULEUR pour la location d'un copieur multifonction N&B RICOH pour un montant de 40 € HT par mois + coût copie
- 2) Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat relatif au présent dossier.

SIEL : EXTENSION DE RÉSEAU

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux d'extension de réseau au lieu-dit La Chaize PC MEMBRÉ.

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil général de la Loire, le Conseil Régional Rhône-Alpes, l'Union européenne ou d'autres financeurs.

Financement : Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT Travaux	% - PU	Participation commune
Extension de réseau PC MEMBRÉ	Forfait 12 kVA		1.000,00 €
	Linéaire sout. Seul = 31 m	68,00 € / ml	2.108,00 €
	TOTAL		3.108,00 €

Ces contributions sont annexées sur l'indice TP12.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) Prend acte que le SIEL, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de « Extension de réseau lieu-dit La Chaize » PC MEMBRÉ, dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.
- 2) Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté ;
- 3) Décide d'amortir ce fonds de concours en six années.
- 4) Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

PERSONNEL COMMUNAL : ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune avait confié au Centre de Gestion de la Loire la mise en concurrence des assureurs au titre de la couverture des risques statutaires du personnel.

Dans le même temps, la commune a dénoncé à titre conservatoire l'actuel contrat avec le CIGAC (Filiale de GROUPAMA), et a demandé une nouvelle offre.

Monsieur le Maire présente la proposition du CIGAC pour l'année 2016 :

	Actuellement	Proposition 2016
Agents CNRACL	7,35 %	5,50 %
Agents IRCANTEC	1,41 %	1,25 %

Après discussion avec le Centre de Gestion de la Loire, il s'avère que les taux proposés directement par le CIGAC à la commune sont très intéressants.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer un nouveau contrat avec le CIGAC pour l'année 2016.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1) donne son accord à l'unanimité ;
- 2) autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

ROANNAIS AGGLOMÉRATION

** Conseil Communautaire, le 1^{er} octobre 2015*

- Finances : Suppression de l'exonération de TEOM pour les immeubles non desservis par le service d'enlèvement des déchets
- Ressources humaines
- Développement économique : subvention 2015 à l'office de tourisme, transformation du prêt en subvention aux Jardins de Cocagne
- Aménagement : réversion de la part communale de la taxe d'aménagement à Roannais Agglomération dans les zones aménagées par l'EPCI, mise en conformité des ERP, transformation du syndicat mixte « Roannais Pays de Rhône Alpes » en pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), transports
- Environnement : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du Scarabée, convention saison sportive CR4C, attribution d'une subvention au comité d'organisation de la fête du Charolais
- Action culturelle : tarifs billetterie saison culturelle, remise gracieuse de pénalité à une entreprise pour la construction d'une pépinière d'entreprises « métiers d'art » à Saint Jean Saint Maurice.
- Communication : groupement de commande entre la ville de Roanne et Roannais Agglomération avec l'entreprise CHIRAT, pour l'impression et la diffusion des magazines.

** Débat d'orientation budgétaire à huis clos*

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des différents points abordés :

La situation financière va devenir très compliquée à partir de l'année prochaine, puisque l'agglomération va voir ses recettes diminuer de 20.000.000,00 €.

Pour équilibrer le budget, trois solutions sont proposées :

- une augmentation de 25% des impôts intercommunaux
- revoir à la baisse le plan prévisionnel d'investissement
- augmenter les cessions

Les ventes échappent complètement au conseil communautaire puisque les décisions sont prises par le bureau communautaire.

Il a été annoncé le report du projet de centre aquatique (on notera que de centre aqualudique, le projet est devenu centre aquatique).

L'agglomération veut également diminuer les dépenses de fonctionnement :

- fermeture temporaire des piscines et de la patinoire
- baisse de la masse salariale
- réduire l'amplitude du petit train touristique
- Augmenter la fiscalité par la taxe transport
- Le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères devrait rester à 7 % en 2016 ; cependant, pour faire des économies sur la partie OM, alors qu'actuellement la collecte se fait par le biais d'un contrat de délégation de service public, Roannais agglomération envisage de revenir en régie dès le mois de janvier, c'est-à-dire que ce sont les camions de Roannais Agglomération qui viendront vider les conteneurs.
- Le coût de l'assainissement passe à 0,98 €/m³ au lieu de 0,85 €/m³ en 2015
- Au niveau de la fiscalité, 3 options peuvent être envisagées : soit on reste aux mêmes taux en attendant que les bases augmentent, soit on augmente de 15% les taux d'imposition intercommunaux, soit on augmente de 25 % les taux intercommunaux, ce qui permettrait de rester à niveau !

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le jeudi 29 octobre prochain.

COMPTE-RENDU DE RÉUNIONS

** Conseil d'école, le 15 octobre*

- Effectifs : 80 enfants répartis ainsi : 30 élèves en cycle 1, 26 élèves en cycle 2 et 24 élèves en cycle 3.
- Refonte des programmes : pas d'incidence cette année
- Temps d'activités périscolaires : pas d'observations particulières
- Règlement de l'école et PPMS
- Projet sciences
- Projet d'école : le moyen-âge
- Participation au défi lecture
- DEGEL
- Cycle piscine : du 2 juin au 4 juillet
- Liaison CM2 – 6^{ème} : cross du collège
- Cantine et garderie : très grosse fréquentation
- Problème de la poussière dans la cour.

** Conseil d'administration de l'Association Jeunesse et Sports, le 14 octobre*

- Bilan de l'accueil de loisirs de l'été
- Rentrée 2015/2016 : interventions périscolaires, présentation du nouvel animateur, 2^{ème} saison du centre de loisirs des mercredis, projets jeunes, dates importantes
- Questions diverses

** Commission Information – Communication, le 7 octobre*

La commission a décidé de préparer un calendrier pour l'année 2016, et souhaite mettre en valeur les hameaux du village.

** Comité syndical SIEL*

Madame Stéphanie ROBERT explique qu'elle a pu prendre la parole lors de cette réunion pour demander l'état d'avancement du Très haut Débit pour notre commune. Il lui a été répondu qu'un rendez-vous serait pris avec Monsieur le Maire.

QUESTIONS DIVERSES

* Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une demande de l'Association Jeunesse et Sports pour organiser une soirée « Tremplin cabaret » au foyer rural le vendredi 22 janvier 2016 et la mise à disposition gratuite du foyer rural. Le Conseil Municipal donne son accord.

* Monsieur le Maire informe le Conseil du programme de travaux 2016 proposé par l'ONF pour la forêt sectionnelle de Rebruns, d'un montant de 1.450,00 €, correspondant à un dégagement manuel des plantations sur la parcelle 1.

* Monsieur le Maire donne lecture du courrier des conseillers départementaux pour accord d'une subvention de 600 € à la Boule Changynoise pour l'organisation du tournoi de la BCR du jeudi 14 mai.

* Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'une subvention de 7.000,00 € a été accordée à la commune pour l'acquisition du mobilier scolaire, dans la cadre de l'enveloppe cantonale de solidarité.

* Programmation de l'investissement 2016 pour le syndicat des eaux de la Teyssonne

* La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 aura lieu à CHANGY le 11 novembre à 11h45, devant le monument aux morts, avec la participation des élèves de cycle 3. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie au foyer rural.

* Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre prochain.

HEURES	PERSONNES DE GARDE	
	1er tour	2ème tour
8h à 10h	F. MEANT – C. BIGAY – F. PETELET	F. MEANT – (C. BIGAY) – F. PETELET
10h à 12h	R. ARQUILLERE – J.P. BOURLIÈRE – C. DURAND	R. ARQUILLERE – J.P. BOURLIÈRE – C. DURAND
12h à 14h	L. GITENET – D. RICARD – P. MOUTET	L. GITENET – D. RICARD – P. MOUTET
14h à 16h	L. VILLANO – C. THIVANT – Y. RIMOUX	L. VILLANO – C. THIVANT – S. ROBERT
16h à 18h	Y. RIMOUX – E. RICARD – P.GOUTORBE	Y. RIMOUX – E. RICARD – P.GOUTORBE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu
Le LUNDI 23 NOVEMBRE 2015 à 20H00.